

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2021

AFFAIRE N°2021_048_CC_3 : ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DU TCO : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Président de séance expose :

1-BUDGET PRINCIPAL

La réalisation du compte administratif 2020 du budget principal a permis de dégager les résultats suivants à la clôture de l'exercice :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 28 788 909,46 € ;
- un besoin de financement de la section d'investissement de : 11 136 089,79 € ;
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 868 471,67 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 16 784 348 €.

2-BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES PORTS DE PLAISANCE

La réalisation du compte financier 2020 du budget annexe de la régie des ports de plaisance a permis de dégager les résultats suivants à la clôture de l'exercice :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 3 092,64 € ;
- un résultat excédentaire d'investissement de : 657 626,53 € ;
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 174 526,60 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 486 192,57 €.

3-BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Sur le plan budgétaire, la réalisation du compte administratif 2020 du budget annexe de la GEMAPI a permis de dégager les résultats suivants à la clôture de l'exercice :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 2 592 614,19 € ;
- un besoin de financement de la section d'investissement de : 548 188,54 € ;
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 14 659,24 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 2 029 766,41 €.

4-BUDGET ANNEXE DE L'EAU

La réalisation du compte administratif 2020 du budget annexe de l'Eau a permis de dégager les résultats suivants à la clôture de l'exercice :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 4 881 167,03 € ;
- un résultat excédentaire de la section d'investissement de : 488 424,70 € ;
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 5 052 988,22 € et en recettes d'investissement de 3 396 976,50 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 3 713 580,01 €.

5-BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

La réalisation du compte administratif 2020 du budget annexe de l'Assainissement a permis de dégager les résultats suivants à la clôture de l'exercice :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 9 006 942,07 € ;
- un besoin de financement de la section d'investissement de : 299 982,71€ ;
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 981 374,37 € et en recettes d'investissement de 839 912,16 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 8 565 497,15 €.

Cet excédent inclut les résultats du Syndicat Intercommunal d'Assainissement le Port/La Possession (SIAPP), transférés au TCO le 1^{er} octobre 2020.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/05/2021.

A reçu un avis favorable en Réunion des Directeurs Généraux des Services du 18/05/2021.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 11/05/2021.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

Pour le budget principal :

- **VALIDER le compte administratif 2020 du budget principal comme suit :**
- le solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 28 788 909,46 €
- le solde d'exécution de la section d'investissement : (-) 11 136 089,79 €
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de : + 868 471,67 €

Soit un résultat excédentaire de 16 784 348 €.

Pour le budget annexe de la régie des Ports de plaisance :

- VALIDER le compte financier 2020 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 3 092,64 €
- le solde d'exécution de la section d'investissement : + 657 626,53 €
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de : + 174 526,60 €

Soit un résultat excédentaire de 486 192,57 €.

Pour le budget annexe de la GEMAPI :

- VALIDER le compte administratif 2020 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 2 592 614,19 €
- le solde d'exécution de la section d'investissement : (-) 548 188,54 €
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 14 659,24 €

Soit un résultat excédentaire de 2 029 766,41 €.

Pour le budget annexe de l'Eau :

- VALIDER le compte administratif 2020 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 4 881 167,03 €
- le solde d'exécution de la section d'investissement : + 488 424,70 €
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 5 052 988,22 € et en recettes d'investissement de 3 396 976,50 €

Soit un résultat excédentaire de 3 713 580,01 €.

Pour le budget annexe de l'Assainissement :

- VALIDER le compte administratif 2020 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 9 006 942,07€
- le solde d'exécution de la section d'investissement : (-) 299 982,71 €
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 981 374,37 € et en recettes d'investissement de 839 912,16 €

Soit un résultat excédentaire de 8 565 497,15 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Huguette BELLO
1ère Vice-Présidente